

Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine
Comité Syndical – Séance du 16 juillet 2018
Délibération 2018_01 Élection du Président

Le lundi 16 juillet 2018, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de M. Jacques MORISSET, doyen d'âge.

Nombre de délégués : 37

Nombre de voix : 89

Présents titulaires (30) :

Mme Christine BOST, M. Claude CARPE, M. Christophe CATHUS, M. Arnaud COLLIGNON, M. Yvon COTTERRE, M. Michel COUZIGOU, M. Véronique DE MAILLARD, M. Gaëtan DE TROGOFF, Mme Brigitte DESVAUX, M. Guy DEWEVRE, M. André DUVIGNAU, M. Nicolas FLORIAN, Mme Fabienne FONTENEAU, M. Olivier GEORGIADES, Mme Anne GÉRARD, M. Michel GERMANEAU, M. Jean-Michel IRATCHET, M. Michel LABARDIN, M. Renaud LAGRAVE, M. Jean-François LARENAUDIE, M. Alain LECOINTE, Mme Claude MELLIER, M. Jacques MIGOZZI, Mme Christine MOEBS, M. Jacques MORISSET, M. Christian PRADAYROL, M. Jean-Claude SAUBION, M. Alain SOULIÉ, M. Philippe TILLET, M. Bertrand TORTIGUE.

Présents suppléants (3) :

M. Mathieu BERGÉ, M. Michel DUCHÈNE, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU.

Pouvoirs (4) :

M. Gilles BÉGOUT à M. Jacques MIGOZZI, Mme Claire MORY à M. Christian PRADAYROL, M. Frédéric NEVEU à Mme Véronique DE MAILLARD.

Secrétaire de séance :

Mme Anne GÉRARD est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.

DÉLIBÉRATION 2018_01 : ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Préfet de la Gironde portant création du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine, notamment ses articles 11.2 et 13,

Considérant la convocation adressée le 27 juin 2018 aux délégués désignés par les autorités organisatrices membres du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine,

Considérant l'installation ce jour des délégués du Comité Syndical du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine,

Considérant la qualité de doyen d'âge des délégués titulaires présents de Monsieur Jacques MORISSET,

Considérant le(s) candidature(s) déclarée(s) de :

Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine
Comité Syndical – Séance du 16 juillet 2018
Délibération 2018_01 Élection du Président

- M. Renaud LAGRAVE,

Le(s) candidat(s) étant connu(s), il est procédé au vote à bulletin secret par chaque délégué présent à l'appel de son nom.

Au 1^{er} tour du scrutin, les résultats sont les suivants :

- nombre de votants : 37
- nombre de bulletins blancs : 11
- nombre de bulletins nuls : 0
- nombre de voix exprimées : 93
- nombre de voix en faveur de M. Renaud LAGRAVE : 82

Au vu des résultats des scrutins :

- **Monsieur RENAUD LAGRAVE est élu Président du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine et installé dans ses fonctions.**

**Le Président,
Renaud LAGRAVE,**

